
**Vibrations et chocs mécaniques —
Enveloppes de valeurs probables
caractérisant la réponse
biodynamique d'individus soumis à
des vibrations globales du corps**

*Mechanical vibration and shock — Range of idealized values
to characterize human biodynamic response under whole-body
vibration*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5982:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 5982:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Définition des valeurs de la masse apparente du corps humain soumis à des vibrations	3
4.1 Masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe x	3
4.2 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe x	3
4.3 Masse apparente du corps assis soumis à des vibrations dans l'axe y	7
4.4 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe y	8
4.5 Masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe z	11
4.6 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe z	12
4.7 Masse apparente du corps en position debout soumis à des vibrations dans l'axe z	15
4.8 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position debout soumis à des vibrations dans l'axe z	16
5 Transmissibilité séant-tête du corps en position assise soumis à des vibrations verticales	17
5.1 Définition des valeurs de la transmissibilité séant-tête.....	17
5.2 Applicabilité des valeurs de la transmissibilité séant-tête.....	18
Annexe A (informative) Détermination des données utilisées pour définir l'enveloppe de valeurs caractérisant la masse apparente et la transmissibilité séant-tête	20
Annexe B (informative) Modèle de masse concentrée	31
Annexe C (informative) Modèles mathématiques	34
Annexe D (informative) Masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations verticales pour trois plages différentes de masses corporelles (55 kg, 75 kg et 98 kg)	50
Bibliographie	52

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 108, *Vibrations et chocs mécaniques, et leur surveillance*, sous-comité SC 4, *Exposition des individus aux vibrations et chocs mécaniques*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 5982:2001), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- les enveloppes des valeurs probables de la masse apparente du corps humain en position assise données précédemment ont été mises à jour;
- l'enveloppe de valeurs probables est désormais définie pour des individus assis, avec et sans dossier, soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large dans les axes *x*, *y* et *z* avec une accélération efficace non pondérée inférieure ou égale à 2 m/s²;
- les valeurs probables de masse apparente pour des individus debout soumis à des vibrations verticales (axe *z*) ont également été ajoutées.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

La réponse biodynamique du corps humain en position assise soumis à des vibrations a largement été évaluée en termes d'impédance mécanique d'entrée ou de masse apparente et de transmissibilité séant-tête. Alors que les deux premières fonctions concernent la force et le mouvement au point d'entrée de la vibration dans le corps (fonctions de transfert «au corps»), la dernière fonction fait plus particulièrement référence à la transmission du mouvement dans le corps (fonction de transfert «au travers du corps»). Sachant que les réponses biodynamiques ne sont pas proportionnelles à l'amplitude des vibrations, les fonctions correspondantes sont définies dans une gamme spécifique d'amplitude de vibrations. La connaissance de ces fonctions dans des conditions représentatives de celles rencontrées lors de la conduite de certains types de véhicules peut trouver des applications dans les codes d'essais actuels de laboratoire définis pour évaluer la performance du siège d'un véhicule et prévoir les niveaux d'exposition aux vibrations globales du corps sur les plateformes de machines mobiles. Bien que ces codes nécessitent aujourd'hui la réalisation d'essais avec des sujets humains en tant que charges d'essai, ces fonctions peuvent servir de base pour l'élaboration d'un système mécanique capable de simuler le corps humain ou pour la détermination d'expressions mathématiques capables de rendre compte de l'influence de l'interface humaine lorsque les essais sont réalisés avec des masses rigides. Par ailleurs, ces fonctions peuvent servir de base à l'élaboration de modèles analytiques représentant le corps humain qui, associés à des modèles de siège à suspension appropriés, permettent de disposer de moyens numériques pour estimer les performances du siège et concevoir de manière optimale les suspensions et les coussins de sièges. Nonobstant les applications susmentionnées, le présent document regroupe les données disponibles publiées sur les fonctions d'impédance mécanique d'entrée, de masse apparente et de transmissibilité séant-tête répondant à un ensemble de conditions spécifiques. Au vu des restrictions imposées sur la posture du corps et les niveaux d'excitation vibratoire, les valeurs définies pour chacune de ces fonctions peuvent être considérées comme étant davantage applicables aux conducteurs de véhicules tout terrain poids lourds et autres véhicules industriels.

La réponse du corps humain soumis à des vibrations globales du corps dépend de plusieurs facteurs, dont:

- a) la masse du sujet; <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>
- b) la posture et le dossier;
- c) le repose-pieds; et
- d) l'amplitude de l'excitation.

Dans le présent document, la masse apparente et la transmissibilité séant-tête sont utilisées pour exprimer, en fonction de la fréquence, les caractéristiques de réponse biodynamique du corps humain soumis à un mouvement de translation forcé du séant ou des pieds.

Les différences inexplicables entre les valeurs moyennes de module et de phase de la masse apparente et de la transmissibilité séant-tête enregistrées lors d'études réalisées de manière indépendante et dans des conditions expérimentales équivalentes ont déterminé la forme de présentation des valeurs normalisées pour ces fonctions. Une synthèse des valeurs mesurées a été réalisée à partir des données publiées dans la littérature. Les enveloppes des valeurs les plus caractéristiques du module et de la phase de la masse apparente et de la transmissibilité séant-tête sont définies en fonction de la fréquence par les courbes limites supérieure et inférieure qui englobent les valeurs moyennes de tous les ensembles de données et à chaque fréquence. Les enveloppes ont été élaborées à partir de fonctions d'interpolation et de lissage appliquées à des sections de courbes en utilisant un nombre fixe de points tout en créant un chevauchement. La moyenne des ensembles de données acceptés pondérée par le nombre de sujets impliqués ainsi que l'écart-type calculé à partir de la moyenne pondérée sont définis en fonction de la fréquence et représentent les valeurs cibles pour toutes les applications du présent document. Toute donnée s'inscrivant dans l'enveloppe de valeurs probables comprises entre les courbes de limites supérieure et inférieure peut être considérée comme une représentation acceptable des fonctions de réponse biodynamique du corps humain dans les conditions spécifiques définies.

Aucun module ni aucune phase présenté en fonction de la fréquence dans le présent document ne correspond exactement à la valeur moyenne mesurée à toutes les fréquences au cours d'une seule

étude impliquant des sujets humains. De plus, les données mesurées pour un seul sujet peuvent ne pas s'inscrire à l'intérieur des courbes enveloppes définissant les limites supérieure et inférieure.

En raison des nouvelles données disponibles depuis la publication de la deuxième édition (ISO 5982:2001), il devient nécessaire d'apporter des modifications importantes aux enveloppes de valeurs probables de la masse apparente du corps humain en position assise telles qu'elles étaient données précédemment. Cette deuxième édition ne tenait compte que de l'impédance mécanique d'entrée ou de la masse apparente des individus en position assise sans dossier et soumis à des vibrations verticales (axe z). Dans le cadre du présent document, l'enveloppe de valeurs probables est définie pour des individus assis, avec et sans dossier, soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large dans les axes x , y et z avec une accélération efficace non pondérée inférieure ou égale à 2 m/s^2 . Les valeurs probables de masse apparente pour des individus debout soumis à des vibrations verticales (axe z) ont également été ajoutées. Les valeurs de transmissibilité séant-tête (TST) demeurent essentiellement inchangées et sont toujours fournies pour des individus assis sans dossier et soumis à des vibrations verticales dans l'axe z .

Le présent document intègre les données les plus récentes publiées sur la masse apparente et la transmissibilité séant-tête, lorsqu'elles satisfont aux conditions susmentionnées. L'[Annexe A](#) donne des informations sur le choix des données de la littérature retenues pour définir l'enveloppe des valeurs probables de la masse apparente et de la transmissibilité séant-tête. Les plages de fréquences pour la définition de ces valeurs sont comprises entre 0,5 Hz et 20 Hz pour les vibrations verticales (axe z) et entre 0,5 Hz et 10 Hz pour les vibrations latérales (axe y) et avant-arrière (axe x) puisque ces plages sont celles des vibrations les plus courantes dans différents types d'engins de chantier, de poids lourd et de chariots industriels. Un modèle analytique du corps humain en position assise est fourni à l'[Annexe B](#) pour satisfaire aux enveloppes de valeurs probables définies pour les fonctions de masse apparente et de transmissibilité séant-tête. Par ailleurs, l'[Annexe C](#) fournit des expressions mathématiques sous forme de fonctions de transfert pour approximer les valeurs moyennes (valeurs cibles) définies pour ces fonctions. Enfin, l'[Annexe D](#) propose des valeurs de masse apparente pour trois plages spécifiques de masse corporelle d'après une étude sur 27 sujets masculins.

[ISO 5982:2019](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>

Vibrations et chocs mécaniques — Enveloppes de valeurs probables caractérisant la réponse biodynamique d'individus soumis à des vibrations globales du corps

1 Domaine d'application

Le présent document décrit l'enveloppe de valeurs probables du module et de la phase de la masse apparente applicable aux individus en position assise, avec ou sans dossier, soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large dans les axes x , y et z ainsi qu'aux individus en position debout soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large sur l'axe z dans des conditions expérimentales spécifiques. De plus, le présent document décrit l'enveloppe des valeurs probables du module et de la phase de la transmissibilité séant-tête applicable aux individus en position assise, sans dossier et soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large sur l'axe z .

Les enveloppes de valeurs probables définies dans le présent document sont considérées comme valables pour des individus assis sur un siège rigide (ou debout sur une plateforme rigide pour l'axe z seulement) et dont les pieds reposent sur un support qui vibre. L'enveloppe des valeurs probables pour la transmissibilité séant-tête est considérée comme applicable également aux situations sans repose-pieds. Pour les sujets en position assise soumis à des vibrations sinusoïdales ou aléatoires à bande large, les valeurs de la masse apparente sont définies sur la plage de fréquences de 0,5 Hz à 10 Hz pour les axes x et y , et sur la plage de fréquences de 0,5 Hz à 20 Hz pour l'axe z . Les caractéristiques de fréquence et d'amplitude des excitations vibratoires s'apparentent à celles qui sont susceptibles de prédominer lors de la conduite de véhicules tels que les tracteurs agricoles, les engins de chantier et les chariots élévateurs. L'application aux véhicules automobiles n'est pas couverte par le présent document en raison de l'insuffisance des données significatives disponibles faisant état des fonctions de réponse biodynamique applicables aux conditions de posture et de niveaux d'excitation vibratoire associés à la conduite de voitures.

Les valeurs limites supérieure et inférieure du module et de la phase définies à chaque fréquence pour chacune des fonctions de réponse biodynamique considérées représentent les enveloppes des valeurs les plus probables applicables à chacune d'elles. Les valeurs centrales représentent les moyennes pondérées globales des données relatives au corps humain et définissent les valeurs cibles pour les applications générales. Ces applications peuvent inclure le développement de mannequins mécaniques du corps humain pour effectuer les essais de sièges en laboratoire ou de fonctions mathématiques pour prendre en compte l'influence de l'interface humaine lorsque la charge d'essai est une masse rigide ou encore l'élaboration de modèles du corps humain pouvant servir à l'estimation du niveau d'exposition aux vibrations globales du corps ou à l'optimisation de la conception de coussins et de sièges.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements)

ISO 5805, *Vibrations et chocs mécaniques — Exposition de l'individu — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 5805 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>;
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

3.1 masse apparente

$M(f)$
rapport complexe de la force d'excitation périodique à la fréquence f , $F(f)$, sur l'accélération résultante des vibrations à cette fréquence, $a(f)$, mesurée au même point et dans la même direction que la force appliquée comme donnée par la [Formule \(1\)](#):

$$M(f) = \frac{F(f)}{a(f)} \tag{1}$$

Note 1 à l'article: La masse apparente est un nombre complexe (c'est-à-dire qu'elle possède une partie réelle et une partie imaginaire) à partir duquel le module et la phase peuvent être calculés.

Note 2 à l'article: Le présent document repose sur le mesurage de la force et de l'accélération en un même point, qui est le point d'entrée des vibrations dans le corps, à savoir le séant (interface siège-corps) ou les pieds.

Note 3 à l'article: En cas de vibrations non périodiques, la masse apparente est déterminée à partir des spectres en fréquence de la force et de l'accélération.

iTeh STANDARD PREVIEW

3.2 impédance mécanique d'entrée **(standards.iteh.ai)**

$z(f)$
rapport complexe de la force d'excitation périodique à la fréquence f , $F(f)$, sur la vitesse vibratoire résultante des vibrations à cette fréquence, $v(f)$, mesurée au même point et dans la même direction que la force appliquée comme donnée par la [Formule \(2\)](#):

$$Z(f) = \frac{F(f)}{v(f)} = j2\pi fM(f) \tag{2}$$

où

$M(f)$ est la masse apparente;

j j est le vecteur tournant complexe entre l'impédance mécanique et la masse apparente
($j = \sqrt{-1}$)

Note 1 à l'article: La relation entre la masse apparente et l'impédance mécanique est entièrement déterminée par la relation entre la vitesse et l'accélération pour lesquelles il existe une différence de phase de 90° lorsque l'excitation est périodique.

Note 2 à l'article: En cas de vibrations non périodiques, l'impédance mécanique d'entrée est déterminée à partir des spectres en fréquence de la force et de la vitesse.

3.3 transmissibilité séant-tête

rapport complexe adimensionnel de l'amplitude de la réponse de la tête en régime stabilisé de vibration forcée à l'amplitude de la vibration forcée au niveau du séant (interface siège-corps)

Note 1 à l'article: Ce rapport peut être celui de déplacements, de vitesses ou d'accélération.

Note 2 à l'article: La transmissibilité séant-tête est un nombre complexe (c'est-à-dire qu'il possède une partie réelle et une partie imaginaire) à partir duquel le module adimensionnel et la phase peuvent être calculés.

Note 3 à l'article: En cas de vibrations non périodiques, la transmissibilité séant-tête est déterminée à partir des spectres en fréquence des signaux.

4 Définition des valeurs de la masse apparente du corps humain soumis à des vibrations

4.1 Masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe x

Le module et la phase de la masse apparente du corps en position assise avec et sans dossier sont respectivement donnés dans les [Tableaux 1](#) et [2](#) et (pour illustration) dans les [Figures 1](#) et [2](#) en fonction de la fréquence pour l'excitation dans le sens de l'axe x. Conformément aux définitions, le module est donné en kilogrammes pour la masse apparente. Le tableau et le diagramme contiennent trois valeurs du module et de la phase pour chaque fréquence. Les valeurs numériques sont indiquées avec quatre chiffres significatifs au maximum pour les besoins du calcul et ne reflètent pas la précision des connaissances de la masse apparente du corps humain. Il est admis d'utiliser une interpolation linéaire pour déterminer des valeurs à des fréquences autres que celles des [Tableaux 1](#) et [2](#) à des fréquences centrales de bande de tiers d'octave.

Les valeurs limites supérieure et inférieure à chaque fréquence centrale de bande de tiers d'octave englobent les valeurs moyennes de tous les ensembles de données sélectionnés et sont représentées dans les [Figures 1](#) et [2](#) par des courbes en trait plein. La valeur centrale à chaque fréquence, représentée par les courbes en pointillés des [Figures 1](#) et [2](#), donne une estimation de la moyenne pondérée de tous les ensembles de données sélectionnés et constitue la valeur cible de toutes les applications. Les écarts-types calculés par rapport aux valeurs moyennes pondérées (valeurs cibles) sont également donnés dans les [Tableaux 1](#) et [2](#).

Les applications doivent générer ou employer des valeurs de la masse apparente comprises entre les limites supérieure et inférieure données dans les [Tableaux 1](#) et [2](#) pour toutes les fréquences et correspondre à des fonctions de transfert «du corps» applicables au corps humain en position assise dans les conditions spécifiées et dans la plage de fréquences comprises entre 0,5 Hz et 10 Hz.

Si une application ne satisfait aux exigences du présent document que pour certaines fréquences, il convient alors d'indiquer ces fréquences dans toute description de l'application.

4.2 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe x

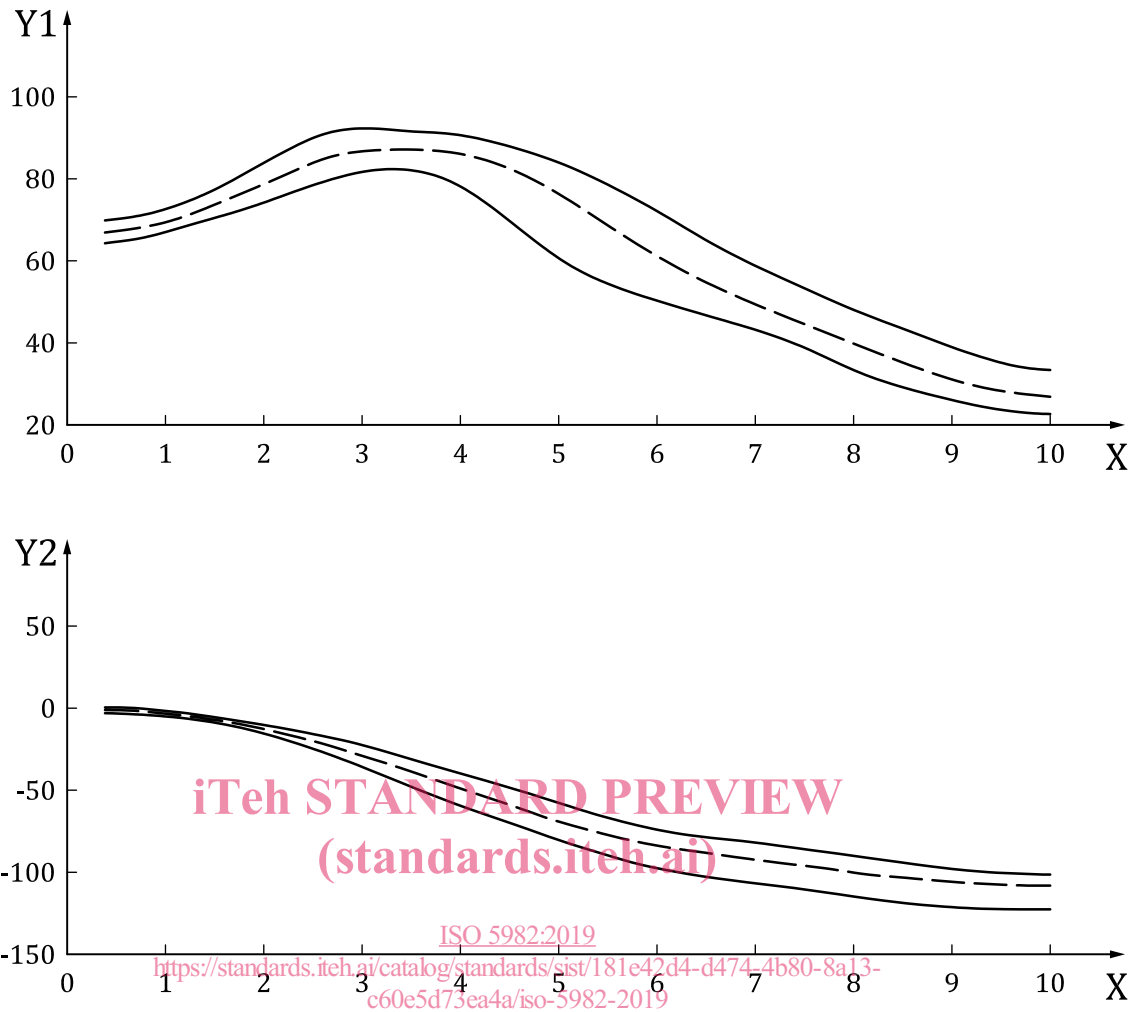
Les valeurs de la masse apparente sont applicables au corps humain en position assise soumis à des vibrations avant-arrière sinusoïdales ou aléatoires à bande large lorsque le sujet est en position assise sur une surface rigide, les pieds reposant à plat sur une plateforme, avec et sans dossier. Les limites d'applicabilité correspondent approximativement aux conditions de mesurage dans lesquelles les données ont été obtenues:

- a) la posture est décrite comme une position assise droite avec ou sans dossier, les pieds reposant sur une plateforme soumise à des vibrations;
- b) l'angle du dossier est compris entre 90° et 102° lorsque ce soutien est fourni;
- c) la masse des sujets varie entre 57 kg et 92 kg lorsqu'un dossier est fourni et entre 55 kg et 103,6 kg en l'absence d'un tel soutien;
- d) la valeur efficace de l'excitation sinusoïdale et aléatoire non pondérée est comprise entre 0,4 m/s² et 1,0 m/s² dans la plage de fréquences comprises entre 0,5 Hz et 10 Hz.

Tableau 1 — Valeurs des enveloppes et de la moyenne (cible) du module et de la phase représentant les plages de valeurs probables de la masse apparente applicables au corps en position assise avec dossier soumis à des vibrations dans l'axe x

Fréquence Hz	Module kg				Phase °			
	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type
0,5	65,3	68,8	62,8	2,4	-0,1	1,8	-2,8	1,9
0,63	65,6	68,5	63,8	1,8	-0,3	1,2	-2,7	1,6
0,8	68,2	70,0	66,7	1,2	-1,2	-0,9	-1,8	0,4
1	69,5	72,1	67,8	1,7	-1,8	-1,2	-2,4	0,5
1,25	71,5	74,9	68,9	2,3	-4,7	-3,8	-5,9	0,8
1,6	74,8	78,3	71,1	2,7	-8,2	-7,3	-9,4	0,9
2	78,7	83,4	73,8	3,8	-12,2	-10,3	-14,6	1,9
2,5	85,2	92,5	79,3	5,3	-20,1	-15,0	-24,7	4,5
3,15	87,5	92,5	82,8	3,9	-31,4	-24,0	-38,4	6,6
4	86,4	90,8	78,9	4,9	-49,2	-40,6	-60,7	8,5
5	76,1	83,8	60,1	9,4	-69,7	-58,5	-80,8	8,9
6,3	56,7	67,3	47,8	7,4	-87,1	-77,4	-101,3	9,7
8	39,4	47,8	33,3	6,8	-100,6	-90,7	-115,2	9,5
10	28,4	35,3	23,6	5,6	-107,6	-100,3	-122,2	8,9

ISO 5982:2019
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>



Légende

X fréquences en Hz

Y1 module en kg

Y2 phase en °

NOTE Une explication des courbes est fournie en [4.1](#).

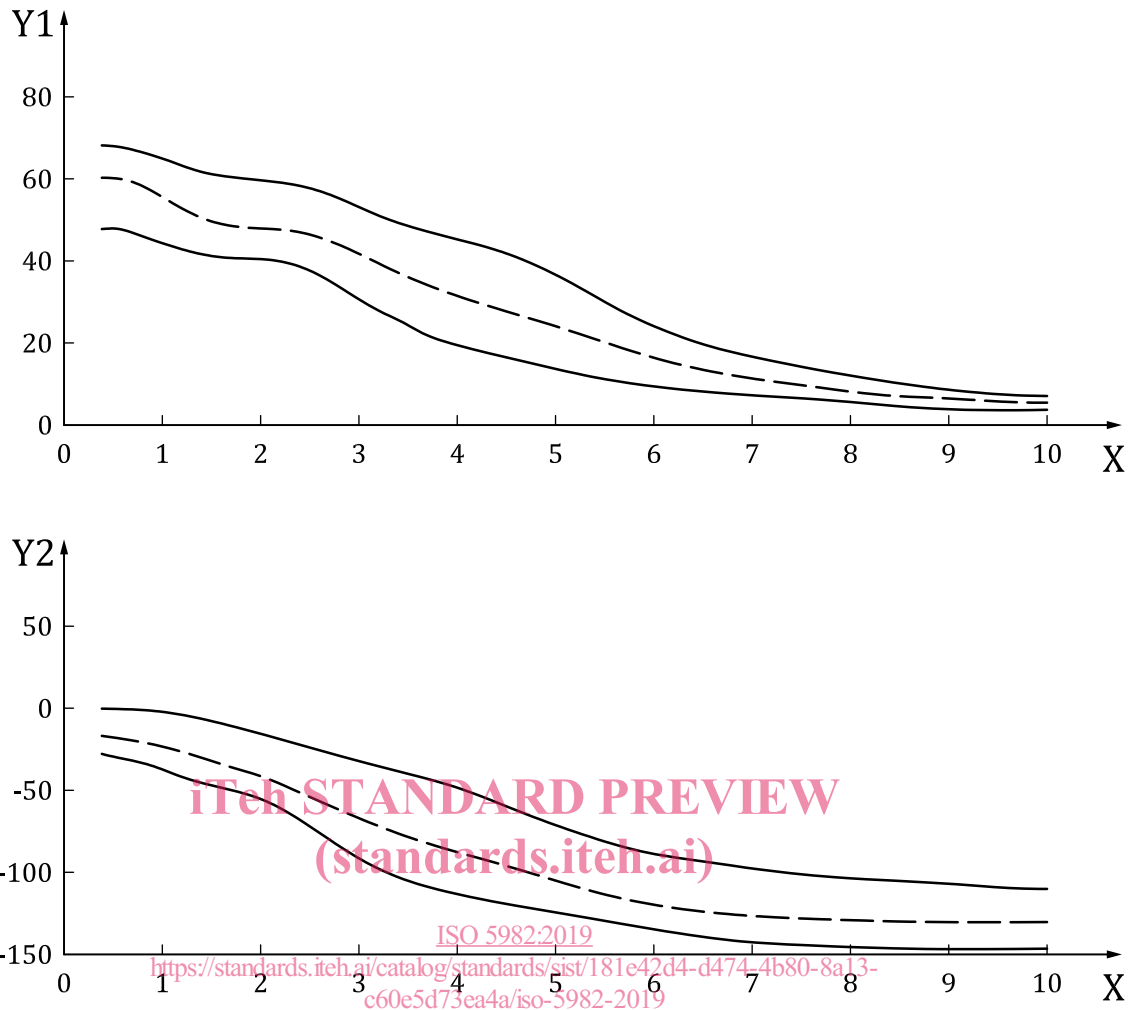
Figure 1 — Moyenne (cible) et enveloppe des valeurs probables de la masse apparente du corps en position assise avec dossier soumis à des vibrations dans l'axe x

Tableau 2 — Valeurs des enveloppes et de la moyenne (cible) du module et de la phase représentant les plages de valeurs probables de la masse apparente applicables au corps en position assise sans dossier soumis à des vibrations dans l'axe x

Fréquence Hz	Module kg				Phase			
	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type
0,5	62,9	70,3	48,6	8,2	-12,8	1,4	-20,1	9,8
0,63	63,6	71,0	48,5	8,7	-13,6	1,2	-21,6	10,3
0,8	61,7	68,2	48,5	7,1	-19,7	-1,0	-34,0	14,2
1	58,5	66,9	46,8	7,0	-25,3	-1,2	-40,1	17,4
1,25	49,5	62,7	40,2	8,5	-28,7	-4,3	-45,5	16,7
1,6	46,3	58,5	39,1	6,4	-33,5	-9,3	-48,4	14,0
2	48,7	60,1	41,8	6,8	-39,3	-14,6	-50,1	13,0
2,5	47,9	59,4	38,8	7,3	-54,9	-24,6	-72,9	16,9
3,15	40,3	51,5	28,6	6,9	-71,1	-33,7	-97,5	21,1
4	31,4	45,3	19,1	8,4	-87,5	-49,3	-113,8	22,1
5	23,8	36,3	13,6	8,0	-105,6	-71,6	-124,8	19,2
6,3	14,5	21,2	8,5	4,3	-122,6	-92,0	-137,9	16,8
8	8,2	12,0	5,4	2,3	-129,1	-103,7	-145,5	15,1
10	5,7	7,5	3,6	1,3	-130,2	-108,6	-147,2	14,3

ISO 5982:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/181e42d4-d474-4b80-8a13-c60e5d73ea4a/iso-5982-2019>



Légende

X fréquences en Hz

Y1 module en kg

Y2 phase en °

NOTE Une explication des courbes est fournie en [4.1](#).

Figure 2 — Moyenne (cible) et enveloppe des valeurs probables de la masse apparente du corps en position assise sans dossier soumis à des vibrations dans l'axe x

4.3 Masse apparente du corps assis soumis à des vibrations dans l'axe y

Le module et la phase de la masse apparente du corps en position assise avec et sans dossier sont respectivement donnés dans les [Tableaux 3](#) et [4](#) et (pour illustration) dans les [Figures 3](#) et [4](#) en fonction de la fréquence pour l'excitation dans le sens de l'axe y. Conformément aux définitions, le module est donné en kilogrammes pour la masse apparente. Le tableau et le diagramme contiennent trois valeurs du module et de la phase pour chaque fréquence. Les valeurs numériques sont indiquées avec quatre chiffres significatifs au maximum pour les besoins du calcul et ne reflètent pas la précision des connaissances de la masse apparente du corps humain. Il est admis d'utiliser une interpolation linéaire pour déterminer des valeurs à des fréquences autres que celles des [Tableaux 3](#) et [4](#) à des fréquences centrales de bande de tiers d'octave.

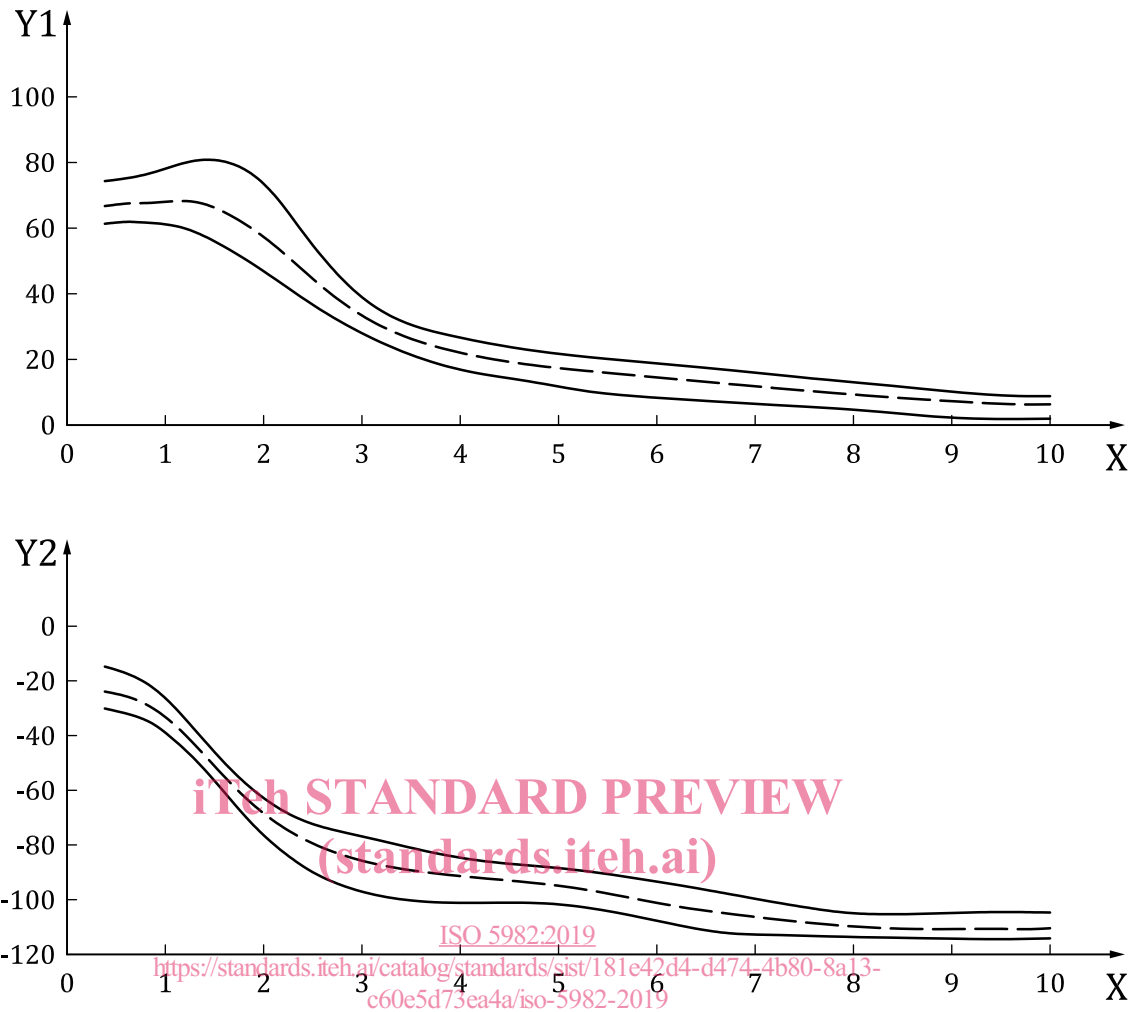
Voir [4.1](#) pour plus de détails.

4.4 Applicabilité des valeurs de la masse apparente du corps en position assise soumis à des vibrations dans l'axe y

Les valeurs de la masse apparente sont applicables au corps humain en position assise soumis à des vibrations latérales sinusoïdales ou aléatoires à bande large lorsque le sujet est en position assise sur une surface rigide, les pieds reposant à plat sur une plateforme, avec et sans dossier. Les limites d'applicabilité correspondent approximativement aux conditions de mesurage dans lesquelles les données ont été obtenues. Elles sont identiques à celles décrites en 4.2.

Tableau 3 — Valeurs des enveloppes et de la moyenne (cible) du module et de la phase représentant les plages de valeurs probables de la masse apparente applicables au corps en position assise avec dossier soumis à des vibrations dans l'axe y

Fréquence Hz	Module kg				Phase °			
	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type	Moyenne	Limite supérieure	Limite inférieure	Écart-type
0,5	65,3	72,9	59,7	5,3	-19,8	-9,8	-26,7	6,5
0,63	65,6	74,0	59,8	5,8	-19,6	-10,6	-25,7	5,7
0,8	67,8	77,0	63,0	5,7	-23,4	-17,1	-28,1	4,2
1	70,6	79,1	64,6	5,6	-29,7	-22,8	-34,8	4,7
1,25	70,9	82,7	63,0	7,4	-39,7	-33,8	-44,8	4,7
1,6	67,1	83,3	55,2	11,7	-56,9	-52,8	-61,5	3,9
2	58,9	80,1	46,4	13,5	-71,5	-66,6	-79,4	5,0
2,5	43,3	52,0	36,0	6,4	-80,7	-73,0	-92,1	7,1
3,15	30,5	34,4	26,2	3,2	-86,9	-77,5	-98,7	8,0
4	21,7	26,5	16,7	3,3	-91,4	-85,3	-101,1	6,6
5	17,3	21,7	11,5	3,6	-95,3	-88,4	-101,9	5,6
6,3	13,4	17,6	7,7	3,6	-103,1	-96,0	-110,0	5,6
8	9,2	12,8	4,1	3,2	-109,5	-104,4	-113,6	3,7
10	6,5	9,1	1,8	2,7	-110,7	-104,5	-114,3	3,9



Légende

X fréquences en Hz

Y1 module en kg

Y2 phase en °

NOTE Une explication des courbes est fournie en 4.1.

Figure 3 — Moyenne (cible) et enveloppe des valeurs probables de la masse apparente du corps en position assise avec dossier soumis à des vibrations dans l'axe y